



FACTURE du 9 avril 2026

Référence de votre abonnement



Flasher pour accéder à votre agence en ligne

Adresse desservie :
SAS HECTARE
LOTISSEMENT "LA PESCALUNE"
289 CHE DES QUATRES BASSINS
34400 LUNEL

Votre n° de contrat : **9794576 Q**

Facture n° 1064642918

Votre numéro de client : **4715806**

N° de SIRET : 35133866000118

Nous contacter

Par internet :

www.eau.veolia.fr/

Par téléphone :

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi entre 9h00 et 12h00

• Pour vos demandes : **0969 329 328**

(appel non surtaxé)

(service urgence 7j/7 - 24h/24)

Pour assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés.

Par courrier :

VEOLIA EAU
CENTRE SERVICE CLIENTS
06297 NICE CEDEX 3

Service de l'Assainissement

ENTREPRISE RUAS MICHEL
CENTRE SERVICE CLIENTS
06297 NICE CEDEX 3
Tél. Heures de bureau : 0969.329.328
Urgences : 0969.329.328

Téléchargez l'application mobile !! Veolia&moi

24h/24, 7j/7 retrouvez sur votre smartphone nos conseils et toutes les informations sur :

- Votre abonnement, la gestion de votre compte, le règlement de votre facture et la qualité de votre eau.

Flashez moi !



Flasher pour payer par e-tip ou carte bancaire



IBAN : FR76 1350 6100 0024 XXXX 6900 031
ICS : FR49ZZZ551058
RUM : TIP4005200000979457620261064642918

SAS HECTARE CS 30020
75 LES PORTES DOMITIENNES
34740 VENDARGUES

Montant : **50,20 €**

TIPSEPA

CENTRE DE TRAITEMENT DES
PAIEMENTS
TSA 60042
41974 BLOIS CEDEX 9

000097945761 HECTARE

13506100002484076900031

400520000087 68000979457620261064642918680105 5020

Votre facture simplifiée

Montant à régler :

comprenant :

- Potabilisation et distribution de l'eau
- Collecte et dépollution des eaux usées
- Autres prestations et services+

Régularisation sur facture précédente
(Voir détail au verso)

50,20 € TTC

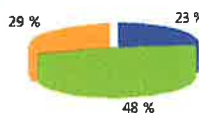
A payer au plus tard
le 23/04/2026

10,44 €

20,21 €

13,04 €

6,51 €



Votre consommation

Consommation facturée : **0 m³**

Période d'abonnement
2EME QUADRIMESTRE 2026

Période de consommation
ESTIMATION 30 %

Prochain relevé : **novembre 2026**

Prochaine facture : **juillet 2026**

Historique des volumes facturés :



Information

Retrouvez-nous à notre agence locale située au 123 Avenue Victor Hugo à Lunel. Nous vous accueillons sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et sans rendez-vous de 13h30 à 17h00. Retrouvez tous nos services sur www.eau-services.com
Les nouveaux Règlements du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement de Lunel Agglomération sont à votre disposition sur votre agence en ligne www.eau.veolia.fr ou sur simple demande au 0 969 329 328.

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENTREPRISE RUAS MICHEL à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENTREPRISE RUAS MICHEL. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

Date et lieu

Signature

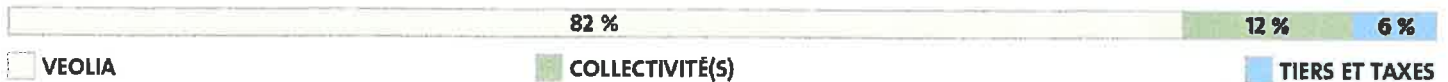
Informations techniques

N° compteur	Diamètre compteur	Ancien relevé	Nouveau relevé	Déterminé par	Consommation par compteur	Volume facturé
C23FD011337	030 mm			Forfait		0 m³

Votre facture détaillée

	Quantité ou Volume (m³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant Abonnement (€ HT)	Montant Consommation (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
■ Potabilisation et distribution de l'eau						
Abonnement (part Veolia)	1	7,3333	7,33		5,50	
Abonnement (part Comm. d'Agglomération)	1	2,5733	2,57		5,50	
Sous-total H.T : potabilisation et distribution de l'eau			9,90			10,44
■ Collecte et dépollution des eaux usées						
Abonnement (part Veolia)	1	15,0000	15,00		10,00	
Abonnement (part Comm. d'Agglomération)	1	3,3733	3,37		10,00	
Sous-total H.T : collecte et dépollution des eaux usées			18,37			20,21
■ Autres prestations et services+						
Pénalité de retard de paiement	1	13,0400	13,04		0,00	
Sous-total H.T : autres prestations et services+			13,04			13,04
Régularisation PF Eau 1er trimestre 2026			-7,10		5,50	
Régularisation PF Eau 1er trimestre 2026			7,33		5,50	
Régularisation PF Asst 1er trimestre 2026			-9,30		10,00	
Régularisation PF Asst 1er trimestre 2026			15,00		10,00	
Sous-total général : 47,24 € HT			47,24			50,20
Total TVA : 2,96 €						
Montant HT 13,04 € TVA (0,00 %) : 0,00 €						
Montant HT 10,13 € TVA (5,50 %) : 0,55 €						
Montant HT 24,07 € TVA (10,00 %) : 2,41 €						
SITUATION DE VOTRE COMPTE						
Solde antérieur						0,00
Montant à régler :						50,20 €

Répartition par bénéficiaire



Information à l'usage de nos services : CT 9794576 005 005 LET 20261064642918 FIC FicEdi-20280409-50 - Pour vous assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés. Le règlement du service est disponible à votre agence. Il ne sera pas appliqué d'escompte. TVA acquittée sur les débits, non déductible si la facture demeure impayée (CGI, art. 272). Tout retard de paiement expose aux pénalités prévues au Règlement de Service avec un minimum de 13,04 €, disponible sur notre site internet, et toute entreprise ou établissement débiteur devra également s'acquitter d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (L.441-10 et D.441-5 du code du commerce ou A9 A19 du décret 2013-269. Justification d'exemption de frais de rejet de paiement en cas de tarif social, dossier FSL ou aide du CCAS dans les 12 derniers mois, à fournir sous 15 jours. Nous traitons vos données conformément à la réglementation en vigueur sur les données à caractère personnel. Notre politique de confidentialité est disponible sur simple demande aux coordonnées au recto.

Votre paiement

Moyens de paiement : vidéos explicatives accessibles depuis notre site Internet, rubrique « je paye ma facture »

• Paiement par prélèvement mensuel :

Pour étaler vos dépenses d'eau tout au long de l'année. A la facture de solde vous recevez une facture d'ajustement, indiquant le solde à régler ou la somme en votre faveur.

• Paiement par TIPSEPA :

Attention aux délais postaux en anticipant de plusieurs jours son envoi pour éviter les pénalités de retard. Dated et signez le puis renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe, à l'adresse mentionnée sur votre TIPSEPA au recto de cette facture. Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne sont manquantes ou erronées, merci d'y joindre un IBAN.

• Pour payer par virement bancaire :

ENTREPRISE RUAS MICHEL
FR7630003014300002009610725

• Paiement par Carte Bancaire :

Rendez-vous sur le site Internet mentionné au recto de cette facture, rubrique « Je paye ma facture », créez votre espace personnel et laissez vous guider.

• Paiement par prélèvement à l'échéance :

Prélèvement automatique, sur votre compte bancaire, 15 jours après l'émission de la facture.

• Paiement par chèque :

Attention, aux délais postaux en anticipant de plusieurs jours son envoi pour éviter les pénalités de retard. Etablissez le à l'ordre de la société mentionnée sur votre TIPSEPA, puis envoyez-le en y joignant le TIPSEPA non signé, dans l'enveloppe ci-jointe, à l'adresse mentionnée sur votre TIPSEPA au recto de cette facture.

